



DESTINATION

Pour la protection et la décoration des façades neuves et anciennes.

QUALITÉS DOMINANTES

- Aspect mat minéral
- Bonne résistance du film à l'encrassement atmosphérique et aux intempéries
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau permettant une bonne respirabilité du support
- Anticarbonatation

TEINTES

Blanc, toutes teintes du nuancier CHROMATIC® façade

Caractéristiques techniques

ASPECT	Mat
RENDEMENT	6 à 8 m²/L
CONDITIONNEMENT	3 L - 15 L
DENSITÉ MOYENNE	1,15 ± 0,05
EXTRAIT SEC EN VOLUME	56 % (± 2 %)
EXTRAIT SEC EN POIDS	60 % (± 2 %)
TEMPS DE SÉCHAGE [23 °C et 50% Humidité Relative]	• Hors pluie : 2 heures • Recouvrable : 12 heures

Mise en œuvre

MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse - rouleau polyamide texturé 14 mm - pistolet.
DILUTION	5 % si utilisée en guise d'impression.
NETTOYAGE DU MATÉRIEL	A l'eau (ou solvant si le produit a séché).

Mise en œuvre			
Subjectiles	Travaux Préparatoires	Impression	Finition
Enduits de liants hydrauliques neufs, sains, secs, propres Bétons bruts, neufs, sains, secs, propres	- Egrenage - Brossage - Dépoussiérage - Lavage machine sous pression - Séchage complet	1 couche de GUITAXANE + CONFORT dilué à 5 %	2 couches de GUITAXANE + CONFORT
Enduits , bétons et dérivés anciens non peints Anciennes peintures présentant une pulvérulence résiduelle	- Nettoyage - Brossage - Lavage machine sous pression - Séchage complet	1 couche de GUITTEX FIXATEUR ou 1 couche de GUIOFIX	
Anciennes peintures adhérentes et non pulvérulentes		1 couche de GUITAXANE + CONFORT dilué à 5 %	
Anciennes peintures peu adhérentes	- Mise à nu du support par décapage intégral - Rinçage soigné par lavage sous pression - Séchage complet	1 couche de GUITECH	

Observations	
NOTA Tous travaux préparatoires (y compris traitement des fissures) et de mise en œuvre seront réalisés selon les règles de l’art, conformément aux NF DTU 59.1. Consulter les fiches techniques GUITTEX FIXATEUR, GUIOFIX et GUITECH. En cas de contamination biologique : utiliser une solution de décontamination adéquate. ATTENTION GUITAXANE + CONFORT ne doit pas être appliqué dans les conditions suivantes : - Par temps de pluie, de gel, de brouillard ou d’humidité relative supérieure à 80 %. - Sur support gelé, givré ou d’humidité supérieure à 5 % en masse. - Sur des supports dont la température superficielle est $\leq 5\text{ }^{\circ}\text{C}$ ou $\geq 35\text{ }^{\circ}\text{C}$, en plein soleil ou par vent fort. Il est déconseillé d’utiliser des teintes dont le coefficient d’absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l’indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Toutefois, la technologie Outside Unlimited Colors® permet de réaliser les teintes soutenues du CHROMATIC® façade avec un coefficient d’absorption conforme aux normes en vigueur. En effet, cette technologie permet, par une formulation spécifique des teintes, d’obtenir un coefficient d’absorption $< 0,7$ et ainsi rester dans le domaine d’acceptation du NF DTU 59.1. Une sous-couche blanche est nécessaire avant application des couches de finitions.	
NORMALISATION - NF T 36-005 : Famille I, classe 7b2/10c - XP T 34-722 : classe D2 - NF EN 1062-1 : E3 V2 W3 A0 C1	
CLASSIFICATION COV - Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010). - Ce produit contient maximum 40g/L COV. - Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.	
CONSERVATION 18 mois en emballage d’origine, non ouvert, à l’abri du gel, de la chaleur et de l’humidité.	
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Se conformer aux indications portées sur l’emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur www.guittet.com.	

INFORMATION CONSOMMATEURS

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Eliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.